

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE MARDI, LE 4 SEPTEMBRE 2018 À 19H30 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3
Monsieur le conseiller Richard Pommainville, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2018-09-290

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIER la séance régulière à 19H30 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2018-09-291

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- « Speed bump »
- Lieu de tournage rang St-Jean-Baptiste
- Pavages Route 209, circulation
- Réparation cylindre camion Sterling
- Pré-rencontre budget 2019

ADOPTÉ

2018-09-292

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le procès-verbal tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- Liste des comptes à payer au 4 septembre : *171 972.92 \$*;
- Liste des paiements émis entre 7 août et le 31 août 2018 : *33 873.18 \$*;
- Liste des salaires émis durant cette période : *31 301.73 \$*

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

MOT DU MAIRE

Parole du Maire

Monsieur Gilles Dagenais, Maire souligne que la date limite pour tolérer les véhicules de derby de démolition prend fin à la « Fête du travail ».

Les travaux de pavage de la Route 209 (Rivière noire sud) ont repris aujourd'hui pour se terminer vers le 14 septembre prochain.

Monsieur le conseiller Mario Henderson

Monsieur Mario Henderson mentionne qu'il y aurait trois (3) cylindres à changer sur le camion Sterling, dont deux (2) en dessous et un (1) en avant. Nous demandons que des prix soient faits et nous en discuterons.

Madame la conseillère Mélissa St-Jean

Madame Mélissa St-Jean désire féliciter Mme Aurée Bourdeau pour son projet « Poteau indicateur » qui a été installé au Parc Cécile-Rochefort. Nous avons eu une grande participation de la population pour la réalisation de ce projet.

Les 22 et 23 septembre prochain aura lieu un tournoi de dek hockey au Parc Cécile-Rochefort. Toute la population est la bienvenue pour venir les encourager.

Monsieur le conseiller Marc Roy

Monsieur Marc Roy informe avoir assisté le 27 août dernier au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation du Haut-Saint-Laurent. La rencontre a été très constructive, que l'âge pour pouvoir avoir accès à un logement est de 65 ans et non à partir de 50 ans. Cela occasionne certains problèmes étant donné l'écart d'âge entre les locataires.

Monsieur le conseiller Steve Laberge

Monsieur Steve Laberge informe que M. Boire qui siège sur le comité de l'aréna de Saint-Rémi viendra rencontrer les membres du conseil municipal afin de parler de la restructuration et présenter leurs demandes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Mario Primeau

M. Mario Primeau désire savoir qui a enlevé son entrée pour avoir accès à sa terre par le rang St-Louis (lot 5 486 877). À l'époque, le club de motoneige avait fait cet accès avec du gravier puisque le sentier passait là. M. Primeau dit avoir amélioré l'accès en ajouter de la pierre et de l'asphalte recyclée et que selon lui, il ne voit pas l'utilité d'avoir de ponceau et trouve illogique d'avoir enlevé le tout.

Monsieur le Maire Gilles Dagenais mentionne que M. Primeau aurait dû être avisé par le chef d'équipe, M. Stéphane Laberge du problème et qu'il rencontrera M. Laberge afin de clarifier la situation.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

8. FORMATION RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX

La directrice générale informe les membres du conseil qu'une formation portant sur le « Rôle et responsabilités des élus » aura lieu à Saint-Urbain-Premier. Ceux qui désirent y participer doivent aviser la directrice générale.

9. CONGRÈS FQM 2018 / INSCRIPTION

Le congrès de la FMQ 2018 se tiendra du 20 au 22 septembre prochain au Centre des congrès de Montréal. Monsieur le Maire Gilles Dagenais y participera.

2018-09-294 10. BAIL TOUR VIDÉOTRON

CONSIDÉRANT la proposition de Vidéotron Infrastructures pour le renouvellement du bail pour l'emplacement de la tour situé au 20, rue Machabée pour une période supplémentaire de cinq (5) ans débutant le 1^{er} juillet 2041 se terminant le 30 juin 2046 et ce aux mêmes termes et conditions que le bail initial;

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE ne pas renouveler le bail avec Vidéotron Infrastructures pour la période couvrant le 1^{er} juillet 2041 au 30 juin 2046.

ADOPTÉ

2018-09-295 II. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 206-2018 CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA FOURNITURE DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement portant le no. 206-2018 concernant la création d'une réserve financière pour la fourniture du service

de distribution de l'eau potable ont été déposés lors de la séance régulière du 6 août dernier;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER tel que présenté lors du dépôt du projet, le règlement no. 206-2018 concernant la création d'une réserve financière pour la fourniture du service de distribution de l'eau potable.

ADOPTÉ

SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Paul Dagenais, chef pompier informe les membres du conseil que notre « T.P.I. », Mme Amély Fréchette s'est trouvée un nouvel emploi à 4 jours semaines. Puisqu'elle est à notre emploi à 2 jours semaines, elle serait disponible pour travailler seulement 1 journée par semaine, soit le lundi. M. Dagenais mentionne que tous les commerces de la rue Notre-Dame, le rang St-Jean-Baptiste ont été visités par Mme Fréchette. Elle a débuté les visites dans le rang Ruisseau Norton sud. Des rapports sont produits pour chaque emplacement et elle est toujours disponible si la municipalité à une demande.

Les membres du conseil municipal sont d'accords pour une continuité à 1 journée par semaine.

M. Dagenais informe que les nouveaux habits de combats sont arrivés aujourd'hui et qu'il reste seulement les chapeaux à recevoir. Les nouveaux pompiers pourront répondre aux appels incendies et seront rémunérés. La formation va bien et que le prochain examen est le 24 septembre.

12. DEMANDES DU SERVICE INCENDIE

M. Dagenais demande si des poteaux avec les numéros civiques seront installés dans le secteur résidentiel. Monsieur le Maire Gilles Dagenais lui mentionne que non dans le secteur du village ce n'est pas prévu mais qu'on pourrait peut-être en installer dans le secteur des rues Michel et des Pins.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

2018-09-296

13. SOUMISSION ASPHALTE / RANG ST-ANTOINE

ATTENDU QUE la municipalité est allée en appel d'offres public sur SEAO pour des travaux de réfection de pavage sur le rang Saint-Antoine;

ATTENDU QUE nous avons reçu trois (3) soumissions :

SOUMISSIONNAIRES		TOTAL AVEC TXS
1.	Ali Excavation inc.	594 651.52 \$
2.	<i>Les Pavages Céka inc.</i>	552 253.18 \$
3.	Sintra inc.	567 528.90 \$

ATTENDU QUE M. André Pilon, ingénieur conseil a analysé les soumissions reçues, a constaté des erreurs de calcul et recommande d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Les Pavages Céka inc. » au coût de 552 225.79 \$, taxes incluses;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCORDER le contrat au montant de **552 225.79 \$**, taxes incluses à « Les Pavages Céka inc. » et d'autoriser Monsieur le Maire Gilles Dagenais et Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome. Le montant de cette dépense sera financée avec les revenus de taxation prévu au budget 2018, avec la subvention provincial (PAVL) et avec l'affectation du surplus libre.

ADOPTÉ

2018-09-297

14. SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE ET QUALITÉ RANG SAINT-ANTOINE

CONSIDÉRANT que la municipalité va procéder à des travaux d'asphaltage sur le rang Saint-Antoine;

CONSIDÉRANT que nous devons effectuer la surveillance et à procéder à des tests de qualité;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à demander des soumissions à deux (2) firmes de pour les services de contrôle qualité pour les travaux de pavage sur le rang Saint-Antoine tel que stipulé dans le devis.

ADOPTÉ

15. SALLE COMMUNAUTAIRE / FENESTRATION VS APPEL D'OFFRES

Les membres du conseil municipal sont informés qu'un ajout a été fait dans le devis d'appel d'offres pour la réfection de la salle communautaire afin d'inclure le changement de dix (10) fenêtres sur la façade de la salle.

16. SOUMISSIONS / SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la réfection de la façade de la salle communautaire et accès universel;

ATTENDU QUE nous avons reçu trois (3) soumissionnaires :

SOUSSIONNAIRES		TOTAL AVEC TXS
1.	Les Construction B. Martel	248 902.28 \$
2.	Polyval Construction Inc.	243 505.11 \$
3.	9276-2897 Québec inc. (Gali Immobilier inc.)	162 223.95 \$

ATTENDU QUE ce projet est relatif à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à la suite d'une aide financière PIQ-MADA;

Le résultat des soumissions sera envoyé au MAMOT et nous attendrons une confirmation officielle de leur part avant de procéder à l'octroi du contrat.

17. SOUMISSIONS / ABRASIF SAISON 2018-2019

CONSIDÉRANT que la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'abrasif pour la saison 2018-2019;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu qu'une soumission soit « *Les Agrégats Ste-Clotilde inc.* » au coût de 20.67 \$ t.m., taxes incluses;

Puisque nous avons reçu qu'une seule soumission, les membres du conseil municipal désirent connaître le taux de d'autres fournisseurs avant de donner le contrat. Le point est reporté à une séance ultérieure du conseil municipal.

2018-09-298 18. CHAUFFEUR AU DÉNEIGEMENT / SAISON 2018-2019

CONSIDÉRANT que la municipalité désire publier un appel d'offres pour recruter des chauffeurs au déneigement pour la saison hivernale 2018-2019;

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AFFICHER le (ou les) poste suivant :

- *Chauffeur au déneigement* avec 400 heures garanties et travaillées, disponible 24/24 ou sur appel sans heures garantie. Le taux horaire sera établi à 20.10 \$
- *Chauffeur de tracteur* sur appel pour le déneigement, sans heure garantie. Le taux horaire sera établi à 16.00 \$

ADOPTÉ

2018-09-299 19. SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE / SAISON 2018-2019

CONSIDÉRANT que la municipalité désire publier un appel d'offres pour recruter un (1) surveillant pour la patinoire et deux (2) personnes pour arroser la patinoire pour la saison 2018-2019;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AFFICHER le (ou les) poste suivant pour la saison hivernale 2018-2019 :

- *Surveillant de la patinoire*, le taux horaire sera de 12.00 \$
- *Arroseur pour la patinoire*, le taux horaire sera de 15.45 \$

ADOPTÉ

2018-09-300 20. OFFRE DE SERVICES / SOUMISSION PLANS, CORNICHES ET TOITURE

CONSIDÉRANT que la municipalité désire effectuer la réfection des corniches et toiture du Centre culturel municipal;

CONSIDÉRANT que nous avons demandé deux (2) soumissions pour honoraires professionnels;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la firme d'architecte « Riel, Regimbald, architectes » pour le relevé de la toiture, corniches, lucarnes et mise en plan (2 200 \$), plans de construction, devis et prévisions budgétaires pour un toit plat (5 500 \$) et toit mansardé (9 500 \$), l'appel d'offres (1 200 \$) tel que spécifié dans l'offre de services en date du 23 août 2018.

ADOPTÉ

21. PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux (2) demandes pour un raccordement au réseau d'aqueduc pour les 707 et 717, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que le réseau d'aqueduc se termine au 705, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a demandé d'envoyer une demande pour les résidents à partir du 707 jusqu'au 723, rue Notre-Dame afin de connaître leur intérêt dans le prolongement du réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT que nous avons demandé un offre de service de M. André Pilon, ingénieur conseil afin d'avoir un aperçu préliminaire pour ce projet et qu'il y aura des frais d'étude qui s'y rattachent;

Les membres du conseil municipal demandent de convoquer les propriétaires de ce secteur afin de connaître leur intérêt pour le prolongement du réseau d'aqueduc.

22. RÉCUPÉRATION PNEUS DE TRACTEUR & SOUMISSION POUR LE 356, MONTÉE MERCIER

Mme Ginette Grenier a déposé une demande pour la récupération de pneus de tracteur au coût de 50 \$ par pneus. Les membres du conseil municipal sont d'accords avec cette proposition.

Pour le 356, montée Mercier, Mme Grenier est allée visiter les lieux. Elle serait prête à venir récupérer tous les pneus moyennant une somme de 1 000 \$, plus taxes. Sa proposition est prise en considération. En premier lieu, une lettre sera envoyée aux propriétaires comme quoi une période de 30 jours leur est accordée pour disposer des pneus et que nous avons reçu une soumission pour les faire enlever. À défaut d'agir, des procédures judiciaires seront prises dans ce dossier.

22.1 NUVAC / RENCONTRE AVEC LES ÉLUS 10 SEPTEMBRE 2018

M. Jean-François Arès de la firme NUVAC viendra rencontrer les élus municipaux le 10 septembre à 18H30 afin de leur présenter les différentes étapes qui ont été faites dans l'étang no. 1 avec l'ajout de bactéries.

22.2 RAPPORT DE MESURE DES BOUES / ÉCHO-TECH

Le rapport de mesures des boues pour l'année 2018 devrait être déposé d'ici quelques jours par la firme Écho-Tech.

2018-09-301

22.3 APPEL D'OFFRE SUR INVITATION / POUBELLES

CONSIDÉRANT que la Ville de Kirkland veut se départir de poubelles et a procédé à un appel d'offres sur invitation « 18-0374 »

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Chrysostome est intéressée à acquérir huit (8) poubelles;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la municipalité désire offrir la somme de 253 \$ par poubelle, pour l'acquisition de huit (8) poubelles.

ADOPTÉ

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2018-09-302

23. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 207-2018 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO. 174-2014 FIXANT L'INSTALLATION DE DEUX (2) ARRÊTS À L'INTERSECTION DES RANGS ST-ANTOINE ET ST-LOUIS

UN AVIS DE MOTION ET LE DÉPÔT DU PROJET de règlement no. 207-2018 abrogeant le règlement no. 174-2014 fixant l'installation de deux (2) arrêts à l'intersection des rangs St-Antoine et St-Louis.

Municipalité de Saint-Chrysostome
M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent
Province de Québec

RÈGLEMENT no. 207-2018 ABROGEANT le règlement no. 174-2014 qui fixait l'installation de deux (2) arrêts à l'intersection des rangs St-Antoine et St-Alexis



Attendu que la Municipalité de Saint-Chrysostome peut adopter selon la loi des compétences municipales L.R.Q., c.C47.1 des règlements pour régir tout usage d'une voie publique;

Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné par Monsieur le conseiller Mario Henderson à la séance régulière du 4 septembre 2018 et qu'un dépôt du projet de règlement a également été déposé;

En conséquence
Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

ARTICLE 1

D'ABROGER le règlement no. 174-2014 qui fixait l'installation de deux (2) arrêts à l'intersection des rangs St-Antoine et St-Louis.

- 1 arrêt du côté sud-est
- 1 arrêt du côté nord-ouest

ARTICLE 2

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉ

2018-09-303

24. MISE EN COMMUN INFRASTRUCTURE / AIRE DE JEUX

CONSIDÉRANT que les Municipalités de Saint-Chrysostome et du Canton de Havelock désirent une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de service ou d'activités en milieu municipal;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome est « *l'organisme désigné responsable* » du projet acceptant le mandat du Canton de Havelock l'autorisant à déposer la demande et d'autoriser Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tout document en lien avec la demande.

ADOPTÉ

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2018-09-304 25. CHALET DES LOISIRS / ABREUVOIR PARC

CONSIDÉRANT qu'il faut changer un bouton poussoir après l'abreuvoir extérieur situé au chalet des loisirs;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire l'acquisition du bouton poussoir HAWS 5874PBF au coût de 345.00 \$, plus taxes chez Boutique Plomberie Valleyfield inc.

ADOPTÉ

2018-09-305 26. DEMANDE DE TOURNAGE DE FILM / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONSIDÉRANT la demande pour un « Projet de tournage à Saint-Chrysostome » sur le développement économique;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le projet de tournage sur le territoire de Saint-Chrysostome. De plus, nous demandons à la MRC le Haut-Saint-Laurent de préciser dans « *le schéma d'aménagement* » que les activités de tournage sont permises sur tout le territoire de la MRC le Haut-Saint-Laurent.

ADOPTÉ

2018-09-306 27. DEK HOCKEY / DEMANDE DE PERMIS ALCOOL 22-23 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que la ligue de « dek hockey » organisera le 22-23 septembre prochain un tournoi au parc Cécile-Rochefort;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal accuse réception des demandes de la ligue;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER les demandes de la ligue et de transmettre la liste des demandes au service de la voirie. De plus, le conseil municipal autorise Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs à préparer une demande de permis de boissons auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour autoriser la vente de boissons au parc Cécile-Rochefort.

ADOPTÉ

28. INAUGURATION CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU / FIXER DATE

ATTENDU QUE le conseil municipal désire inaugurer le « Centre culturel Dr Marc Héту »;

Une date sera fixée après la tenue de l'élection provinciale qui aura lieu le 1^{er} octobre prochain.

29. GAZEBO / FONDATION, ÉLECTRICITÉ ET DEVIS

À la suite d'échanges entre les élus municipaux, il a été statué que la fondation sera faite au ras sol de forme carré ou rectangulaire plus grande afin de recevoir le gazebo. Nous demandons que la rampe et les poteaux soient en métal. Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière communiquera avec M. Daniel Taillefer qui a été mandaté pour construire le gazebo.

CONTRIBUTIONS MUNICIPALES

2018-09-307 30. DEMANDE DE FINANCEMENT / STAGE HUMANITAIRE Mlle LAURIE LAPLANTE

CONSIDÉRANT que Mlle Laurie Laplante participera à un stage international au Maroc en 2019 et désire une contribution financière;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE verser une contribution financière de 100 \$.

ADOPTÉ

VARIA

« SPEED BUMP » / RUE SAINT-THOMAS

Madame la conseillère Mélissa St-Jean suggère d'aller voir à Sainte-Martine sur la rue Logan les « speed bump » qui ont été installés, ils sont amovibles et de la manière dont ils sont faits, ces derniers se prennent bien lorsqu'on passe dessus en voiture.

RENCONTRE PRÉ-BUDGET 2019

Monsieur le Maire Gilles Dagenais désire avoir une rencontre pré-budget 2019 au courant du mois de septembre. Une date est fixée pour le 17 septembre à 18H30. Une confirmation sera envoyée aux élus.

TOURNAGE 455, RANG ST-JEAN-BAPTISTE / SOUPER 20 SEPTEMBRE

Monsieur le conseiller Richard Pommainville informe avoir discuté avec le responsable du plateau de tournage. Le 20 septembre prochain vers les 18H30 aura lieu un souper avec toute l'équipe de tournage, les élus municipaux et le personnel de bureau.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Mario Primeau se demande pourquoi le rang du Moulin a été arpenté. On lui explique des éventuels travaux seront réalisés dans ce rang.

2018-09-308

LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 21H35 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

* * * * *